



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JUIN 2017

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 20 juin 2017, s'est réuni le mardi 27 juin 2017 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Anne-Marie DUVAL, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO-GROS, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Guillaume MELOT, Imen CHERIF, Paul EUZIERE, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Madame Valérie COPIN (prend part aux délibérations N°93 à N° 136)
Monsieur Cyril DAUPHOUD (prend part aux délibérations N°93 à N° 137)
Madame Brigitte VIDAL (prend part aux délibérations N°93 à N° 131)
Monsieur Jean-Paul CAMERANO (prend part aux délibérations N°93 à N° 131)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Patricia ROBIN
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Pascal PELLEGRINO
- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Madame Aline BOURDAIRE
- Monsieur Jean-François LAPORTE

- Monsieur Chems SALLAH
- Madame Stéphanie MANDREA
- Madame Mekia Noura ADDAD

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Murièle CHABERT (prend part aux délibérations N°107 à N°150)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°98 à N°150)

PROCURATION :

- Madame Patricia ROBIN à Madame Claude MASCARELLI
- Madame Valérie COPIN à Monsieur Ali AMRANE
- Monsieur Cyril DAUPHOUD à Monsieur Guillaume MELOT
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE à Monsieur Christophe MOREL
- Monsieur Pascal PELLEGRINO à Madame Mélanie ZARRILLO-GROS
- Madame Brigitte VIDAL à Monsieur Philippe BONELLI
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Annie DUVAL
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO à Madame Valérie DAVID
- Madame Murièle CHABERT à Monsieur Franck BARBEY
- Madame Aline BOURDAIRE à Madame Catherine BUTTY
- Monsieur Jean-François LAPORTE à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Chems SALLAH à Monsieur Serge PERCHERON
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Madame Stéphanie MANDREA à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Mékia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE

Monsieur Guillaume MELOT est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 28 mars 2017.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

- | | |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2017 - 109 | PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
REAMENAGEMENT DE L'EMPRUNT BANCAIRE DE 5 MILLIONS D'EUROS AUPRES DU
CREDIT AGRICOLE
GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 80 % DE LA VILLE DE GRASSE |
| 2017 - 124 | VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE QUARTIER ST ANTOINE
AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE |

Questions diverses :

/

**2017 - 93 PRESENTATION DES MESURES ENGAGEES PAR LA VILLE DE GRASSE UN AN APRES
LE RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES
COMPTES PROVENCE ALPES COTE D'AZUR A PARTIR DE L'EXERCICE 2008**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport à un an, annexé à la présente délibération, des actions entreprises suite au rapport d'observations définitives du 2 août 2016 de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la commune à partir de l'exercice 2008 et de la tenue d'un débat y afférant au sein du Conseil Municipal.

**2017 - 94 GESTION DE LA DETTE
ADOPTION DU CAHIER DES PROCEDURES GENERALES
ADOPTION DES REGLES DE GESTION**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** le cahier des procédures générales tel que joint à la présente délibération.

Ce document précise notamment :

- L'organisation de la gestion de la dette,
- Les principes de gestion de la dette : Financements à long terme
 - Risque de taux
 - Financements à court terme
 - Risque de contrepartie bancaire

Le cahier est soumis chaque année au Conseil Municipal pour approbation, même s'il n'est pas modifié.

En complément de ces procédures,

- **ADOPTER** les orientations et les paramètres de gestion précisés dans le cahier de définition stratégique de la gestion de dette et des règles de gestion tel que joint à la présente délibération.

Ces orientations et paramètres sont revus et adoptés annuellement par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 95 ILOT MOUGINS-ROQUEFORT
REMISE GRACIEUSE DE LA TAXE D'HABITATION
POUR MADAME BAHLOUL**

Monsieur le Maire

- **ACCORDER** la remise gracieuse au bénéfice de Madame Nedjma BAHLOUL de sa taxe d'habitation pour un montant de 190 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 96 ILOT MOUGINS-ROQUEFORT
REMISE GRACIEUSE DE LA TAXE FONCIERE
POUR MADAME MAURO**

Monsieur le Maire

- **ACCORDER** la remise gracieuse au bénéfice de Madame Andrée MAURO de sa taxe foncière pour un montant de 76 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 97 ILOT MOUGINS-ROQUEFORT
REMISE GRACIEUSE SUR LOYER
ET SUR LA TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES
ASSOCIATION LES ARTISTES DU PAYS GRASSOIS**

Monsieur le Maire

- **ACCORDER** la remise gracieuse, au bénéfice de l'association « Les Artistes du Pays Grassois », du loyer de leur local pour un montant de 242 € ;
- **ACCORDER** la remise gracieuse, au bénéfice de l'association « Les Artistes du Pays Grassois », de la taxe sur les ordures ménagères pour un montant de 50 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 98 BATIMENTS COMMUNAUX
EGLISE SAINTE HELENE AU PLAN DE GRASSE
SECURISATION DE LA VOUTE ET RENOVATION
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION PARLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 10 000 euros à Monsieur Jean-Pierre LELEUX, Sénateur des Alpes Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 99 RAPPORTS SEMESTRIELS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE – EXERCICE 2016**

Monsieur le Maire

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du compte-rendu semestriel du Conseil Communautaire de la CAPG pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2016.

**2017 - 100 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MONSIEUR MATHIAS SPRINGER**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les œuvres de Ferdinand SPRINGER offertes par Monsieur Mathias SPRINGER,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 101 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
CONVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
DES BIBLIOTHEQUES CARCERALES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe en annexe pour contribuer au développement des collections dans les bibliothèques carcérales grassoises.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 102 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ORGANISATION D'UN FESTIVAL DU GOUT A LA VILLA SAINT-HILAIRE EN LIEN AVEC
LA MANIFESTATION NATIONALE « LA SEMAINE DU GOUT »**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** ce festival du goût du 10 au 14 octobre 2017 avec une journée regroupant des commerçants et producteurs sur les abords de la Villa Saint-Hilaire,
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces administratives et juridiques pour la réalisation de cette semaine du goût.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 103 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
JOURNEES DE LA MARINE – PARTENARIAT**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 104 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE - PARTENARIAT**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 105 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
VENTE ANCIENNES PLAQUES-LOGOS**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le tarif qui rentrera en vigueur dès approbation
- 90 euros TTC par clou

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 106 ANIMATION CULTURELLE
TARIFICATION SPECTACLE ESTIVAL**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** ce tarif unique de 10 € T.T.C. par personne, à compter du 1^e août 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 107 CASINO DE GRASSE
CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX
EXONERATION DE REDEVANCES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **RAPPORTER** la délibération N°2016-217 en date du 13 décembre 2016 prévoyant l'exonération de redevance pour l'exploitant du casino de Grasse.
- **APPROUVER** l'exonération du paiement des redevances pour M. Thierry GUERRIER pour la période du 21 janvier 2016 au 29 février 2016 et la société « Casino Victoria » du paiement des redevances du 1^{er} mars 2016 au 31 décembre 2016.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire et notamment l'avenant à la convention d'occupation du domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour, 2 voix contre : Madame LAZREUG et Monsieur CASSARINI.

**2017 - 108 PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
EMPRUNT BANCAIRE DE 1 MILLION D'EUROS AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE
GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 80 % DE LA VILLE DE GRASSE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCORDER** la garantie d'emprunt de la Ville de Grasse à hauteur de 80% pour un montant de capital de 1 Million d'euros au bénéfice de la SPL Pays de Grasse Développement.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 12 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

2017 - 109 RETIREE

**2017 - 110 PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
EMPRUNT BANCAIRE DE 1,5 MILLION D'EUROS AUPRES D'ARKEA BANQUE
RENEGOCIATION DU PRÊT BANCAIRE ET GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 80 %
DE LA VILLE DE GRASSE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCORDER** la garantie d'emprunt de la Ville de Grasse à hauteur de 80% pour un montant de capital restant dû de 562.500 euros au bénéfice de la SPL Pays de Grasse Développement.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 12 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

**2017 – 111 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATION FACADE SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
AIDE AUX TRAVAUX : RENOVATION DES FACADES ET DEVANTURES COMMERCIALES
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville.
 - **Commerce : 12 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : SARL LARA, « Bulle de gourmandise »
Montant des dépenses : 2.397 euros H.T
Taux : 50 %
Subvention allouée : **1.198,50 euros**
 - **Commerce : 1-3 place aux Aires– 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : Mme TIROTTA Carmen, « CARMEN WOMEN »
Montant des dépenses : 1.243 euros H.T

Taux : 50 %

Subvention allouée : **621,50 euros**

- **Façade 8 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**

Bénéficiaire : copropriété 8 rue Jean Ossola, syndic bénévole : M BOMPAR

- Phase 1 : côté rue Jean Ossola :

➤ Montant des dépenses travaux : 29.000 euros H.T

Taux : 40 % plafonné à 265 €/m²

Subvention allouée : **11.600 euros**

➤ Montant des dépenses de maîtrise d'œuvre : 3.260 euros

Taux 40 %, plafonné à 9% du montant des travaux HT

Subvention allouée : **1.062 euros**

- Phase 2 : côté rue Mirabeau

Montant des dépenses travaux : 30.000 euros H.T

Taux : 40 % plafonné à 265 €/m²

Subvention allouée : 12.000 euros

➤ Montant des dépenses de maîtrise d'œuvre : 3.318 euros

Honoraires fixes + 5,8 % des travaux HT :

Taux 40 % plafonné à 9% du montant des travaux HT

Subvention allouée : **1.062 euros**

- **DIRE** que le montant précité sera imputé au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 112 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATION DE RESTAURATION DES PORTES DU CENTRE HISTORIQUE
AIDE AUX TRAVAUX : RESTAURATION DES PORTES D'ENTREE D'IMMEUBLES
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** à procéder au versement de la subvention pour le dossier cité ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville ;
Copropriété : 28 rue Paul Goby – 06130 GRASSE
Syndic bénévole : Mme CONTESSE Christine
Montant des dépenses : 1.000 euros H.T
Taux : 50 %, montant plafonné à 350 euros
Subvention allouée : **350 euros**
- **DIRE** que le montant précité sera imputé au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 – 113 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATIONS FACADES MODIFICATION DU PERIMETRE D’ACTION ET PROLONGATION
DE LA DUREE
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les modalités de versement des subventions dans les conditions ci-avant rapportées sur les secteurs prioritaires du nouveau périmètre cartographié annexé ;
- **APPROUVER** la prolongation de l’opération façades jusqu’en 2020 ;
- **DIRE** que ces sommes seront inscrites aux Budgets primitifs correspondants de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 114 CENTRE ANCIEN - CONVENTION D’INTERVENTION FONCIERE / EPF PACA
COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION PAYS DE GRASSE / VILLE DE GRASSE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Philippe WESTRELIN Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune la convention tripartite CAPG / Commune / EPF PACA comportant 4 annexes, confiant à l’Etablissement Public Foncier une mission d’intervention foncière en centre ancien.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 115 CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2017
PILIER COHESION SOCIALE
PILIER CADRE DE VIE ET RENOUELEMENT URBAIN
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** le programme d’actions et les conditions de financement ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2017
- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations suivantes :

• 1– Alliance Française – Acquisition et consolidation des bases en français	11 500 €
• 2 - Harjès : Alphabétisation Insertion et Citoyenneté	12 000 €
• 3 - Harjès : C.L.A.S.	23 611 €
• 3 – LEA : CLAS	4 102 €
• 4 - Harjès : Accompagnement social global et médiation	22 000 €
• 6 – Chemindesens – Mélusine une légende pour la tolérance et l’intégration	1 500 €
• 7 – LEA - Grasse met ses baskets et bat la maladie	520 €
• 8 – Familles Arc-en-Ciel – Les recettes de notre histoire	3 000 €
• 9 – les Petits Débrouillards – cités débrouillardes à Grasse	3 500 €
• 10 - Soli-Cités : Amélioration du cadre de vie par le lien social	22 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour, 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN et 2 abstentions : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2017 - 116 SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE DU
CENTRE VILLE – POUVOIRS DONNES A MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer la nouvelle Convention de Gestion Urbaine de Proximité du Centre Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 117 MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES – ENLEVEMENT GARDIENNAGE
CONTRAT DE CONCESSION**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à lancer la procédure de contrat de concession de service public concernant la mise en fourrière des véhicules, enlèvement et gardiennage, selon l'ordonnance n° 2015-65 du 29 janvier 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 – 118 RETOUR DES HORODATEURS AFFECTES A LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
PAR DELIBERATION DU 28 JUIN 2016**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCEPTER** le principe de retour des horodateurs affectés à la Régie des Parkings Grassois par délibération en date du 28 juin 2016, tels que listés dans les tableaux précédents.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 119 REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
DESIGNATION D'UN DIRECTEUR PAR INTERIM**

Madame Catherine BUTTY

- **DESIGNER** Monsieur Cédric DIAZ comme directeur par intérim de la Régie des Parkings Grassois à compter du 27 juillet 2017, en remplacement de Mme Valérie BRUNETTI.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 120 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « QUARTIER GARE »
CONVENTION DE PARTENARIAT CAPG / COMMUNE DE GRASSE**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** le lancement de la démarche de réflexion d'aménagement concernant le quartier gare à Grasse dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt régional par le cofinancement d'une étude d'aménagement pour laquelle la Région intervient à hauteur de 70%.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat entre la CAPG et la Commune de Grasse définissant les modalités de coopération technique et financière pour mener l'étude d'aménagement sur le quartier de la gare de Grasse portée par la CAPG.
- **DIRE** que les crédits nécessaires au cofinancement de cette étude sont inscrits au Budget 2017 de la Ville de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 121 PRESCRIPTION D'UNE PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Monsieur Christophe MOREL

- **PRESCRIRE** une procédure de modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme, portant sur les dispositions précitées.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant ladite procédure de modification simplifiée et de prendre tout acte visant à l'organisation et à la conduite de ladite procédure.
- **DIRE** que le projet de modification simplifiée éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et des observations du public sera ensuite approuvé par délibération motivée du Conseil Municipal.
- **DIRE** que le projet sera notifié pour une durée de 15 jours avant la mise à disposition du public aux Personnes Publiques suivantes :
 - A Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes,
 - Aux Présidents des Conseils Régional et Départemental,
 - Au Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,
 - Au Président du Syndicat Mixte du SCoT de l'Ouest des Alpes Maritimes
 - Aux Présidents des Chambres de commerce et d'industrie, des métiers et d'agriculture,
- **DECLARER** que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information édictées aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, à savoir :
 - affichage pendant 1 mois en mairie
 - mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département
 - publication au recueil des actes administratifs de la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 – 122 AVIS DE LA COMMUNE SUR L'ARRET DU PROJET DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE (2017-2022)

Monsieur Christophe MOREL

- **EMETTRE** un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat du Pays de Grasse (2017-2022) arrêté le 7 avril 2017 par le conseil de communauté de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 123 PROPRIETE CAPOMACCIO – SERVITUDE DE PASSAGE

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de la constitution de servitude de passage de véhicules et de piétons sur le terrain communal cadastré section BD n° 227 correspondant à une emprise de 140 m² au bénéfice du fonds dominant cadastré section BM n° 366 appartenant à Madame CAPOMACCIO, l'indemnité compensatoire à verser à la collectivité étant fixée à 2500 euros.
- **AUTORISER** les travaux d'aménagement de voirie nécessaire, sous réserve de l'obtention des autorisations règlementaires préalables.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son mandataire à déposer une autorisation de défrichement correspondant à l'emprise de la servitude.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire notamment l'acte constitutif de servitude.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 124 RETIREE

2017 - 125 TABLEAU DES EFFECTIFS MODIFICATION

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les transformations, suppressions et créations de poste.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2017 et suivants.
- **APPROUVER** le tableau des effectifs communaux annexé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 126 FIXATION DES TAUX DE PROMOTION AUX ECHELONS SPECIAUX

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** un taux unique de promotion de 100% de l'effectif remplissant les conditions requises pour les années 2017 et suivantes
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2017 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 127 INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS
MODIFICATION DU TABLEAU DE REPARTITION**

Madame Valérie COPIN

- **ADOPTER** l'enveloppe maximale des indemnités de fonction des élus à hauteur de 110% de l'indice brut terminal des traitements des fonctionnaires et du produit de 44% du même indice terminal par le nombre de 15 adjoints (ces indemnités bénéficiant des majorations pour chef-lieu d'arrondissement et de commune classée station de tourisme 20%+25%),
- **APPROUVER** la modification du tableau annexé à la présente délibération de répartition du montant des indemnités de fonction des élus dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus.
- **TRANSMETTRE** au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

2017 - 128 ACQUISITION D'UNE LICENCE IV AUPRES DE MADAME RUIZ

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le principe d'acquisition de la licence de débit de boissons à consommer sur place de 4^{ème} catégorie pour un montant de 19448 euros
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 129 ACQUISITION D'UNE LICENCE IV AUPRES DE LA SNC VICTORIA

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le principe d'acquisition de la licence de débit de boissons à consommer sur place de 4^{ème} catégorie pour un montant de 17 500 euros.
- Etant précisé que le paiement interviendra sur le budget 2018.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 130 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – INTERPELLATION SUR LE COURS HONORE CRESP**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Monsieur Frédéric MATHIEU;
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants ;
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 131 REALISATION D'UNE AIRE DE RETOURNEMENT
CHEMIN DES PLAINES DE MALBOSC - DUP**

Madame Valérie COPIN

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition des parcelles AR n°173 (7 m²) et AR n° 53 (144 m²), en vue de réaliser une aire de retournement sur la base d'un arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique le projet ou dans le cadre d'un accord amiable, et ce, moyennant le versement de l'Euro symbolique aux propriétaires indivis.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter de l'autorité préfectorale, l'émission des arrêtés d'utilité publique et de cessibilité avec au préalable la mise à l'enquête publique d'utilité publique et parcellaire du projet.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de ce dossier, notamment les actes authentiques appelés à constater les mutations foncières en cours de procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 6 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO et 3 abstentions Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2017 - 132 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE
AVENANT N° 12**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°12 au contrat de Délégation de Service Public relative à la restauration scolaire et municipale conclu avec la société SODEXO.
- **DIRE** que les crédits correspondants aux travaux effectués par la Ville seront inscrits conformément au tableau joint en annexe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 133 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE CANNES
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de CANNES concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2017-2018 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 134 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE
MANDELIEU-LA-NAPOULE
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de MANDELIEU-LA-NAPOULE concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2017-2018 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 135 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DU ROURET
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du ROURET concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 136 REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT AVEC LA
COMMUNE DE VALBONNE – REGULARISATION**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les protocoles avec la commune de Valbonne, tel qu'annexés à la présente.
- **DIRE** que la dépense sera inscrite au budget 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 137 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE VALBONNE
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de VALBONNE concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2016-2017 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 138 RYTHMES SCOLAIRES
ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES**

Madame Dominique BOURRET

- **ACTER** la reprise à la semaine de 4 jours sur les écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Grasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 7 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG.

**2017 - 139 PROGRAMME REUSSITE EDUCATIVE
CAISSE DES ECOLES
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Madame Dominique BOURRET

- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2017
- **AUTORISER** le versement de la subvention à la caisse des écoles pour un montant de : 10 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 140 CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU POTABLE AU SIEF

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la convention de fourniture d'eau potable par la Ville de Grasse au SIEF pour l'acquisition d'eau au prix de 0,6331 € Ht/m³.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 141 DOMAINE PUBLIC
HOMMAGES PUBLICS – DENOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la présente dénomination pour cette nouvelle voie : rue Marguerite RAINERI dite « Margot ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 142 PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL OUEST 06
CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS
AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT INTER COLLECTIVITES**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** l'avenant N°1 à la convention de partenariat inter-collectivités, pour la mise en œuvre du PCET Ouest 06 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'élu délégué au Plan Climat à signer ledit avenant N°1 et l'ensemble des actes inhérents à son exécution.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 143 PREVENTION DES RISQUES
SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS
CONVENTION AVEC L'ETAT POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX SIRENES**

Monsieur Philippe BONELLI

- **APPROUVER** la convention conclue avec l'Etat relative au raccordement de sirènes communales au système l'alerte et d'information des populations (SAIP),
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente,
- **DIRE** que les crédits correspondants à cette opération sont inscrits au budget 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 144 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)
TARIFS 2018**

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure suivants :

Dispositifs	Superficies	Tarifs 2017 (par m ²)	Tarifs 2018 (par m ²)
Publicités et Préenseignes	Non numériques <= 50 m ²	Non numériques 20,50 €	Non numériques 20,60 €
	> 50 m ²	41,00 €	41,20 €
	Numériques <= 50 m ²	Numériques 61,50 €	Numériques 61,80 €
	> 50 m ²	123,00 €	123,60 €
Enseignes	<= 7 m ²	Exonération	Exonération
	<= 12 m ²	20,50 €	20,60 €
	<= 50 m ²	41,00 €	41,20 €
	> 50 m ²	82,00 €	82,40 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2017 - 145 ORGANISATION DE LA FETE DE LA BIERE

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « la fête de la bière » et les partenariats en découlant,
- **APPROUVER** les termes des conventions ci-après annexées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 146 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2017**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations suivantes :

- Société d'entraide Nationale Médaille Militaire	100 €
- U.N.S.O.R.	100 €
- Amis du Musée de la Marine	250 €
- L'Azuréenne	500 €
- Source d'Espoir	700 €
- Cantifolia, Chœur de Grasse	800 €
-Comité des Œuvres Sociales	4 879 €
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 147 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2017**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement de la subvention de 455 € à l'association VMEH.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour l'association bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 148 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ORGANISATION DES CYCLES D'ETUDES DU CONSERVATOIRE**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **ADOPTER** le présent règlement des études du Conservatoire de Musique de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 149 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
FRAIS DE DOSSIER LIES AUX INSCRIPTIONS**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **ADOPTER** le principe de facturation des frais de dossier par famille.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2017 - 150 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
CONVENTION DE FINANCEMENT PARTICIPATIF**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec la société Culture Time, gérante de la plateforme de financement participatif Commeon.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 28 juin 2017

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse